



*Inventer ensemble
Un devenir commun*

Amitié Sud-Nord

Revue de l'Association pour la formation
au développement humain

Mai 2012 n°57

Edition spéciale

REUNION DU à Paris le 21 avril 2012 : *Décisions prises ...*

Au cours de sa réunion du 21 avril, le CA a pleinement soutenu le projet de la Secrétaire générale d'organiser une réunion des Responsables de toutes les Cellules l'été prochain et a décidé que :

L'Assemblée Générale 2012 se tiendra au cours de cette réunion, le 3 août 2012

A ce propos, ASN a interviewé pour vous le Président d'ASFODEVH, Pierre-Marie ANDRE, sur la raison d'être d'une telle Assemblée et sur son importance dans la vie de l'association.

ASN Pourquoi le Conseil d'administration d'ASFODEVH attend-il que toutes les Cellules soient représentées à cette réunion du mois d'août et prennent part à l'assemblée générale ?

PMA J'y vois au moins deux raisons. D'abord une raison statutaire : d'après les statuts, nous sommes censés tenir une AG tous les deux ans ; la dernière ayant eu lieu à Niamey en 2008, nous sommes en retard sur notre calendrier officiel, même si nous n'avons cessé de maintenir des contacts entre nous depuis ce temps. Le CA veut « remettre les pendules à l'heure » et c'est pourquoi il convoque cette AG cet été. Une autre raison tient au changement important opéré fin 2011 dans la direction de l'association par la nomination d'une Secrétaire Générale basée en Afrique, Honoria Akogbeto. Il est essentiel qu'en début de son mandat, celle-ci puisse rencontrer « face à face » l'ensemble des responsables des Cellules pour inventer ensemble « le devenir commun de l'association » ...



ASN Est-ce que ce n'est pas le CA qui est responsable de définir les orientations de l'Association ?

PMA Non, c'est au cours d'une Assemblée générale que prend forme l'avenir d'une association.. Rappelez-vous les 6 grandes orientations décidées à Niamey qui ont été nos repères pour l'action depuis 4 ans... Elles ont été élaborées et votées par les membres de l'AG. Pour sa part, le CA soutient par tous les moyens possibles la mise en œuvre des décisions prises à ce moment-là...

ASN Pourquoi n'y a-t-il pas eu d'AG depuis Niamey ?

PMA Pour une raison essentiellement financière. Une rencontre inter-africaine coûte très cher, étant donné le budget déplacements. Celle de Niamey, ainsi que celle de Porto Novo, avaient pu avoir lieu grâce à un partenariat avec l'OIF qui avait pris en charge des Ateliers précédant les AG, liés à l'édition en commun du Guide de l'accompagnateur.

Nous comptons sur un renouvellement de ce partenariat. Il n'a pas eu lieu, à cause d'un changement de structure et de politique de l'OIF vis à vis des ONG de développement.

ASN Ne peut-on pas trouver d'autres financements ?

PMA Si, mais cela demande des initiatives et du temps. Il faudra mettre ce point à l'ordre du jour de l'AG. Il faut aussi voir comment utiliser au maximum les possibilités offertes par les nouvelles technologies de la communication. C'est déjà ce que propose le CA pour cette prochaine AG.

ASN C'est à dire ?

PMA Eh bien par exemple pour l'**approbation des rapports moraux et financiers**, le CA et le SG comptent bien recevoir des Cellules leurs contributions et amendements par Internet, une synthèse étant ensuite réalisée et adoptée à la réunion des responsables, à partir des apports de tous. Des documents permettant ce travail vont être envoyés par le Secrétariat Général à toutes les Cellules et j'insiste beaucoup pour que celles-ci utilisent Internet de la meilleure manière.

ASN Et pour l'**élaboration et le vote du rapport d'orientation**, comment procéder ?

PMA Ce sera le même principe, avec un nouveau défi. Normalement les Responsables de Cellules arriveront à Cotonou en ayant bien conscience des attentes et des projets de leur Cellule pour les deux années à venir. En travaillant ensemble au cours de la session, ils (elles) les traduiront en « orientations » pour l'ensemble de l'association. L'Assemblée Générale étant programmée à la fin de la session de travail, il est prévu d'organiser une consultation par Internet sur ces orientations pour recueillir approbation ou amendements des Cellules. La consultation sera suivie d'un vote des responsables. Les membres du CA présents à l'AG prendront bonne note des décisions afin d'en assurer la mise en œuvre dans les deux ans qui viennent.

ASN Ce n'est quand même pas facile de travailler ensemble de cette manière. N'y a-t-il pas un risque de déperdition des forces et des idées ?

PMA Bien sûr ce risque existe. A nous de prouver qu'on peut l'éviter au maximum. Je vois deux conditions. La première est que dans chaque Cellule le principe de délégation joue à fond : que toutes les idées sur les textes de base soient vraiment mises en commun ; qu'un comité rédige une synthèse qui devient la « parole » de la Cellule ; qu'à la réunion chaque Responsable se sente vraiment délégué(e) et transmetteur de cette « parole ». La deuxième condition est technique : dans chaque Cellule quelques membres doivent bien maîtriser la communication par informatique. C'est d'ailleurs un des axes de travail proposé par le CA dans ASN 56, avec la mise en place d'un Forum comme lieu de communication. Je souhaite vivement que toutes les cellules entrent peu à peu dans cet échange.

ASN L'assemblée générale doit encore élire ou réélire les membres du Conseil d'administration. Comment faire ?

PMA Là encore, c'est par délégation que le/la Responsable de chaque Cellule votera sur la base des opinions de sa Cellule... D'après les Statuts d'ailleurs, pour toutes les décisions en AG, les membres votants de l'association sont les Cellules elles-mêmes et non les adhérents individuels dans chaque cellule. Ces dernières doivent simplement prouver qu'elles sont à jour de leurs cotisations.

ASN Merci beaucoup, Monsieur le Président pour toutes ces précisions. C'est de tout cœur que nous souhaitons une pleine réussite à l'AG ASFODEVH 2012. **ASN**

Autres échos du concernant l'AG:

L'IFAC perd son sigle mais renforce son identité de réseau

Les démarches entreprises par Honoria Akogbeto à Cotonou sur le projet de Statuts de l'IFAC ont montré la quasi impossibilité de faire reconnaître juridiquement par un pays un organisme « interpays » tel l'IFAC. Le CA a donc travaillé sur la proposition alternative suivante : garder la structure initiale en Réseau de notre dispositif de formation de formateurs, avec des antennes pédagogiques dans les Cellules soutenues par un Centre régional d'animation et de formation, mais ne demander la reconnaissance juridique que pour le Centre uniquement.

Les statuts du « Centre Régional de Perfectionnement en développement Humain CRP-DH » ont donc vu le jour et vont être déposés à Cotonou dans les semaines qui viennent. L'AG sera certainement amenée à faire le point sur la question.



Quels débouchés commerciaux envisager pour la production de sauce tomate ?

Une synthèse des travaux réalisés dans le cadre du projet « tomates en toutes saisons » a été faite au cours de rencontres tenues à Ouagadougou du 23 au 30 mars auxquelles Anne David a participé.

Le bilan est positif. La formation et l'accompagnement donnés par ASFODEVH sont une réussite et ont accru la visibilité de l'association vis à vis des autres partenaires du projet. La production semble maîtrisée : hygiène, mode opératoire, gestion., même si des questions demeurent comme le contrôle de qualité des produits, l'établissement de normes, la recherche de certification officielle, la commercialisation...

L'aspect « commercialisation » a été débattu par le CA. **Faut-il viser une production commerciale à grande échelle ou en rester à un commerce traditionnel de proximité ? Quels sont nos objectifs ?**

Il semble qu'au départ le but était plutôt de permettre à des groupements d'assurer une sauce tomate de qualité et bien conservée « en toutes saisons », (production familiale ou de village) et de générer des revenus suffisants pour les besoins des familles et du groupement, mais sans rechercher une « commercialisation » plus ambitieuse qui amène à poser des questions importantes sur le plan économique, éthique et juridique.

Le CA demande qu'une étude soit faite sur ce sujet au cours de la réunion des Responsables de Cellules précédant l'AG, les recommandations finales figurant dans le rapport d'orientation.

Nouvelles du Secrétariat Général

La Secrétaire générale a demandé le renforcement de son propre Bureau :

- ◆ par un **préposé aux finances** (pressenti : Luc Daga) et
- ◆ par un **permanent** pour la mise en œuvre des actions décidées ensemble. (pressenti : Omar Kondo).

De ce fait, les postes de « chargés de mission » de l'ancien organigramme parus dans ASN 56 n'ont plus de raison d'être pour le moment.

Luc travaillera en liaison étroite avec la Trésorière de l'association.

Omar sera membre de la Commission pédagogique ainsi qu'Honoria. Il pourra également s'appuyer sur un groupe de formateurs expérimentés issus des diverses cellules, groupe déjà en cours de constitution.

Ils seront tous deux présents à l'AG.

Le **CA** a été heureux d'agréer la demande d'adhésion d'une nouvelle cellule, le **RWANDA**, qui comprend déjà 12 membres actifs dont la plupart sont engagés dans des actions en faveur de la Paix. La Cellule et le CA mettent en route la procédure de reconnaissance officielle par l'Assemblée Générale d'ASFODEVH en Août 2012.